

Rapport du Comité IDAHO en vue de l'examen périodique universel.

Le Comité IDAHO (International Day Against Homophobia and Transphobia) est une ONG qui coordonne la Journée mondiale contre l'homophobie et la transphobie. Lancée en 2005 par l'intellectuel français Louis-Georges Tin, celle-ci est célébrée le 17 mai dans plus de 100 pays à travers le monde. L'an dernier, elle a touché plus de 200 millions de personnes à travers le monde.

I Sous Nicolas Sarkozy

La lutte pour les droits des personnes LGBT (lesbiennes, gaies, bi et trans) a globalement stagné pendant les années Sarkozy. On peut même dire qu'elle a régressé au fil des années, comme le montre l'idahomètre que nous avons publié dans la presse en 2020 et en 2011 : <http://www.tetu.com/actualites/france/idahometre-2012-la-lutte-contre-lhomophobie-dans-le-rouge-21412>

Cependant, pendant cette période, quelques avancées éclatantes méritent d'être soulignées. Au Quai d'Orsay, la coopération entre le Comité IDAHO et la secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, Rama Yade, a donné des résultats importants :

- à l'initiative du Comité IDAHO, la déclaration pour une dépénalisation universelle de l'homosexualité, portée à l'AGNU par la France fut une première historique.
- la mise en place d'un fonds de soutien pour les associations LGBT en pays difficile, une idée portée par le Comité IDAHO.
- poussée par le Comité IDAHO et par la France, le 17 mai 2011, Mme Bokova a fait une très forte déclaration sur ces questions, et depuis lors, un programme a été mis en place. C'est une première pour l'UNESCO.
- le 16 mai 2009, à l'occasion de l'IDAHO, Roselyne Bachelot, ministre de la santé, a retiré la transidentité de la liste des maladies mentales, et a demandé le 17 mai 2010 à l'OMS de faire de même.

Assurément, la coopération entre la secrétaire d'Etat, Rama Yade, personnalité très engagée, et le Comité IDAHO, fut un très bon exemple de coopération ONG-gouvernement. Mais cette coopération fut pratiquement limitée au ministère des affaires étrangères, les autres ministères restant rétifs à toute avancée, globalement. Au fond, s'il fallait résumer, on pourrait dire que sur les questions LGBT, le gouvernement a été peu actif sur la scène nationale, mais beaucoup plus sur la scène internationale.

II Sous François Hollande

Il est trop tôt pour faire un bilan de l'action de François Hollande, qui a été élu le 10 mai dernier seulement, mais il est à craindre que la situation ne soit inversée. Disposé à agir sur la scène nationale, M. Hollande semble moins impliqué sur la scène internationale pour les questions LGBT. Pourtant, la diplomatie française est d'un poids précieux dans les affaires du monde. Deux exemples parmi tant d'autres :

- le fonds de soutien pour les associations LGBT avait été doté initialement de 150 000 euros ; cette année, la dotation est de 50 000 euros seulement. Dans le même temps, le fonds constitué par Hillary Clinton, pour la même cause, a reçu 3 millions de dollars.
- le président de la République s'était engagé à porter une résolution sur la dépénalisation de l'homosexualité dans le monde, et finalement n'a pas tenu sa promesse.

A l'évidence, la diplomatie française est moins engagée sur ces questions qu'elle ne l'était du temps de Rama Yade.

En revanche, sur la scène nationale, M. Hollande s'est engagé à mettre en œuvre l'égalité des droits. Le mariage et la filiation devraient être mis en œuvre dans les mois à venir. C'est un progrès important, qui mérite d'être souligné. Mais le comité IDAHO a été particulièrement déçu du refus objectif du premier ministre d'intégrer dans son gouvernement un ministère chargé de la lutte contre l'homophobie. Il a songé à faire un ministère pour le droit des femmes, des secrétariats d'Etat pour le handicap, la jeunesse, la vieillesse, l'égalité des territoires, mais ni dans le premier, ni dans le second gouvernement après remaniement, il n'a voulu intégrer un ministère chargé de la lutte contre l'homophobie, qui aurait pu être rattaché au ministère pour les droits des femmes, par exemple. Ce faisant, il a pratiqué la discrimination dans la lutte contre les discrimination. C'est dommage.

Dans la grande concertation qu'il a lancée avec le monde de l'éducation, le ministre M. Peillon a proposé une grande refondation de l'école de la république, avec un document de 20 pages, où ne figure pas une seule fois le mot discrimination. Le Comité IDAHO a fait observer cette lacune, car la question, de fait, ne semble pas à l'ordre du jour. Pour l'instant, nous n'avons pas obtenu de réponse. Pourtant, l'éducation est la mère de toutes les batailles pour lutter contre l'homophobie.

Les premières relations avec le nouveau gouvernement donnent à craindre que, pour les dirigeants, les questions LGBT ne soient limitées à l'égalité des droits en matière de mariage et de filiation. Or, de nombreuses questions très graves restent en suspens : les questions trans, le suicide des jeunes homosexuels, les meurtres homophobes et transphobes à répétition et non élucidés, la formation de la police et de la justice, etc. Le Comité IDAHO a produit une feuille de route, qui donne une idée du travail à accomplir par le gouvernement. Le prochain Idahomètre du gouvernement permettra de faire le point sur les avancées éventuelles.

Louis-Georges Tin
Président du Comité IDAHO
tinluigi@aol.com
00 33 6 19 45 45 52
www.idahofrance.org